

Disparités thématiques

Introduction et définitions

L'analyse réalisée dans les pages suivantes porte sur les communes de moins de 10 000 habitants en les regroupant en fonction de types définis par une situation géographique particulière ou par une activité dominante qui influe sur les finances communales. La liste des catégories de communes choisies n'est pas immuable, elle est amenée à évoluer au cours des exercices.

Les études thématiques sont réalisées sur les communes de moins de 10 000 habitants (métropole) à partir des catégories suivantes :

- communes touristiques (on distingue, entre autre, les communes du littoral, de supports de stations de sports d'hiver, de montagne);
- communes appartenant à l'espace à dominante rurale, à un pôle urbain ou communes périurbaines ;
- communes non touristiques de montagne.

◆ Communes touristiques

La définition choisie est celle utilisée jusqu'en 1993 pour la dotation touristique de la DGF qui se fonde sur la capacité d'accueil et d'hébergement de la commune (Source : Ministère de l'Intérieur, DGCL).

Parmi les communes touristiques, on distingue les catégories suivantes :

- **Communes touristiques du littoral** : Ce sont les communes touristiques appartenant également à la liste des communes du littoral. Ces dernières sont définies à partir du champ d'application de la loi « littoral » du 3 janvier 1986. Ce sont des communes « riveraines des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares » (Art. 2-1° alinéa). On précise qu'une commune riveraine des mers et océans est celle dont tout le territoire ou une partie jouxte le domaine public maritime (Source : Direction du transport maritime, des ports et du littoral).
- **Communes touristiques de montagne** : voir ci-après pour la définition des communes de montagne.
- **Communes touristiques « supports de stations de sports d'hiver »** : ce sont les communes touristiques également classées comme « supports de stations de sports d'hiver ». Ces dernières sont définies à partir de la capacité d'hébergement et/ou de la présence de remontées mécaniques. Les critères de sélection des communes touristiques conduisent à exclure du champ d'étude les communes dont l'activité liée au tourisme d'hiver est mineure (faible capacité d'hébergement et nombre réduit de remontées mécaniques) (Source : SEATM, Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne).

Répartition des communes touristiques de moins de 10 000 habitants et de leur population (métropole) :

<i>Population totale du RP 1999</i>	Ensemble des communes touristiques	Communes du littoral	«Supports de stations de sports d'hiver»	Autres communes de montagne	Autres communes touristiques
Nombre de communes	2 132	491	308	899	434
Population regroupée	2 825 277	1 255 843	320 822	560 266	688 346
Répartition : des communes de la population	100,0%	23,0%	14,4%	42,1%	20,4%
	100,0%	44,5%	11,4%	19,8%	24,4%
Population moyenne d'une commune :	1 325	2 559	1 042	623	1 582

La population moyenne des communes de moins de 10 000 habitants en métropole au RP 1999 est de 852 habitants.

Pour la strate de population de moins de 10 000 habitants, près d'un habitant sur 10 réside dans une commune touristique. Les communes touristiques sont en moyenne des communes à population élevée. De plus, à côté de cette population résidente, il faut tenir compte d'une population saisonnière très importante ainsi que l'atteste le nombre élevé des résidences secondaires.

Plus de la moitié des communes touristiques sont en zone de montagne mais c'est le littoral qui regroupe le plus d'habitants.

◆ Communes « rurales » / périurbaines / pôles urbains

Pour cette typologie, on utilise le zonage en aires urbaines élaboré par l'Insee. Ce zonage est fondé non seulement sur la continuité du bâti mais encore sur les flux de déplacement domicile - travail. Il permet de distinguer sur le territoire métropolitain :

- **Le pôle urbain** : unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.
- **L'aire urbaine** : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.
- **La couronne périurbaine (d'un pôle urbain)** : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

- **Les communes multipolarisées** : communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.
- **Les communes périurbaines** : communes des couronnes périurbaines et communes multipolarisées.
- **L'espace à dominante urbaine** : ensemble des pôles urbains et des communes périurbaines; il peut se définir également comme l'ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées.
- **L'espace à dominante rurale** : ensemble des communes rurales et unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.
- **Les communes « rurales »** étudiées dans ce guide sont les communes qui appartiennent à l'espace à dominante rurale. L'adjectif « rural » est encadré par des guillemets, pour bien distinguer ces communes des communes rurales définies de façon plus traditionnelle ne faisant référence qu'à la continuité du bâti et non aux flux de déplacement domicile – travail (Source : Insee).

Répartition des communes de moins de 10 000 habitants et de leur population (métropole) :

	Ensemble des communes de moins de 10 000 hab.	Communes Pôles urbains	Communes périurbaines	Communes « rurales »
Nombre de communes	35 694	2 272	14 900	18 522
Population regroupée	30 421 861	7 661 566	12 049 684	10 710 611
Répartition : - des communes	100,0%	6,4%	41,7%	51,9%
- de la population	100,0%	25,2%	39,6%	35,2%
Population moyenne d'une commune	852	3 373	809	578

Plus d'une commune de moins de 10 000 habitants sur deux appartient à l'espace à dominante rurale, mais la population correspondante ne représente que 35% de la population totale contre 25% dans les pôles urbains et près de 40% à l'intérieur des communes périurbaines.

Depuis 1990, le nombre de communes appartenant à l'espace à dominante urbaine a fortement augmenté (+40%), avec une conséquence mécanique sur le nombre de communes "rurales" et leur population (diminution de plus de 3 millions d'habitants).

Les communes « rurales » sont logiquement plus représentées dans les petites strates, alors que l'inverse s'observe dans les pôles urbains.

Ces répartitions démographiques différentes de celles observées sur l'ensemble des communes de la métropole influent sur les écarts entre ratio moyen d'une catégorie et ratio moyen national. En effet, certains de ces écarts ne sont que le reflet d'une structure démographique différente.

◆ Communes de montagne.

Les communes de montagne sont repérées à l'aide du classement en zone défavorisée réalisé par le ministère de l'agriculture. Les communes retenues sont celles qui sont entièrement classées « montagne » ou « haute montagne » et en métropole (Sources : CEMAGREF et ministère de l'Agriculture (direction de l'espace rural et de la forêt)).

La répartition démographique des communes de montagne non touristiques est très proche de celle de l'ensemble des communes de montagne : une très forte part de la population (96 %) réside dans les communes de moins de 2 000 habitants. Cette répartition influe sur les ratios moyens calculés sur l'ensemble, le poids des plus petites communes et de leurs particularités est renforcé.

Les communes de montagne regroupent un grand nombre de communes forestières **dont communes « supports de stations de sport d'hiver » (voir "communes touristiques")** (Source : SEATM (Service d'Études et d'Aménagement Touristique de la Montagne - Secrétariat d'État au Tourisme)).

◆ Intercommunalité.

L'étude des communes par **type d'intercommunalité à fiscalité propre** est intégrée dans la partie « Ratios financiers », accessible sur le CD-Rom.

Avvertissement : Pour l'ensemble de la publication 2002, le terme « gestion active de la dette » signifie :

- d'une part **les remboursements anticipés de dette classiques refinancés par emprunt** et comptabilisés à l'article 166 « refinancement de dette »,
- d'autre part **les mouvements de dette équilibrés en dépenses et en recettes correspondant à l'utilisation des nouveau x produits de gestion active de la dette** : crédit long terme renouvelable (CLTR), ouverture de crédit à long terme (OCLT) et prêt à capital et taux modulable (PCTM) comptabilisés à l'article 1644 « emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie ».

Pour l'édition 2001, les résultats étaient présentés hors mouvements de réaménagement de dette dans la mesure où ils avaient pu être détectés. L'ensemble des dépenses et recettes qui incluaient le compte 16 ont été retraitées en excluant le compte 16 équilibré en recettes et dépenses. **Cet article 166 ne permettait pas d'identifier l'ensemble des opérations de réaménagements**. Les mouvements financiers correspondant à l'utilisation des produits de gestion active de la dette, de type emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie, comptabilisés à l'article 1644, n'ont pu être isolés en 2001: ils n'ont pas pu être retraités comme on aurait pu le souhaiter.

Ainsi, il convient donc de comparer les résultats, entre 2001 et 2002, avec prudence quand ils sont calculés à l'aide du compte 16 (épargne nette, MAC ; emprunts...).

◆ Communes touristiques

Ensemble des communes touristiques en 2002

	montants en euros par habitant					Ensemble communes "touristiques"	Rappel moyenne des communes de métropole
	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants		
Nombre total de communes	914	751	254	101	112	2 132	35 691
Population RP 1999	204 204	765 748	671 021	414 409	769 895	2 825 277	30 421 851
Dépenses réelles totales *	1 861	1 702	1 484	1 507	1 826	1 668	984
Recettes réelles totales *	1 917	1 737	1 513	1 530	1 835	1 694	996
Dépenses réelles de fonctionnement (1)	1 033	1 014	949	999	1 171	1 041	624
- dont charges à caractère général	30,7%	29,1%	28,2%	27,5%	26,7%	28,1%	28,6%
- dont charges de personnel	32,2%	36,1%	40,9%	44,7%	47,0%	41,4%	43,4%
- dont intérêt de la dette	6,7%	6,6%	6,6%	6,0%	6,0%	6,3%	5,4%
- dont autres charges de gestion courante	27,5%	24,4%	22,5%	18,5%	17,5%	21,2%	20,7%
<i>dont subventions d'équipement</i>	<i>(1,2%)</i>	<i>(1,6%)</i>	<i>(0,9%)</i>	<i>(0,7%)</i>	<i>(0,7%)</i>	<i>(1,0%)</i>	<i>(0,9%)</i>
- dont autres	3,0%	3,9%	1,8%	3,3%	2,8%	3,0%	1,9%
Part des travaux en régie dans les dépenses	0,4%	0,5%	0,6%	0,5%	1,3%	0,8%	0,5%
Recettes réelles de fonctionnement	1 396	1 303	1 202	1 239	1 407	1 305	782
- dont ventes, produits et prestations	9,1%	7,0%	5,7%	5,6%	6,3%	6,5%	5,7%
- dont dotations et participations	35,9%	32,1%	32,1%	30,7%	26,6%	30,6%	35,1%
<i>dont DGF</i>	<i>(22,9%)</i>	<i>(21,8%)</i>	<i>(21,1%)</i>	<i>(18,5%)</i>	<i>(16,9%)</i>	<i>(19,8%)</i>	<i>(20,2%)</i>
<i>dont attributions de péréquation et de compensation</i>	<i>(7,8%)</i>	<i>(6,6%)</i>	<i>(7,7%)</i>	<i>(7,1%)</i>	<i>(6,0%)</i>	<i>(6,8%)</i>	<i>(9,6%)</i>
- dont impôts et taxes	37,7%	46,0%	52,3%	54,7%	58,5%	51,6%	49,0%
<i>dont produit voté 4 taxes</i>	<i>(30,7%)</i>	<i>(34,4%)</i>	<i>(37,7%)</i>	<i>(36,6%)</i>	<i>(36,5%)</i>	<i>(35,7%)</i>	<i>(35,9%)</i>
- dont autres produits courants non financiers	10,3%	7,9%	4,9%	3,8%	3,5%	5,6%	4,3%
- dont autres	6,9%	7,0%	5,0%	5,2%	5,1%	5,8%	5,9%
Épargne brute / RRF	26,0%	22,1%	21,0%	19,3%	16,8%	20,2%	20,2%
Dépenses réelles d'investissement *(2)	829	688	535	508	655	627	360
- dont remboursements de dette *	22,6%	25,9%	27,5%	28,3%	29,9%	27,3%	24,1%
- dont dépenses d'équipement brut	72,9%	70,2%	70,3%	70,2%	67,6%	69,7%	72,9%
- dont autres	4,5%	3,9%	2,2%	1,5%	2,6%	2,9%	3,0%
Recettes réelles d'investissement *	522	435	311	291	428	389	214
- dont dotations et subventions	63,9%	48,0%	48,2%	46,6%	45,6%	48,7%	52,3%
- dont emprunts	24,5%	35,6%	45,8%	46,7%	48,1%	41,4%	38,6%
- dont autres	11,6%	16,4%	6,0%	6,6%	6,3%	9,9%	9,1%
Encours de dette au 31/12/2002							
- par habitant	1 202	1 184	1 159	1 123	1 373	1 222	631
- sur recettes réelles de fonctionnement	0,86	0,91	0,96	0,91	0,98	0,94	0,81
- sur épargne brute	3,31	4,11	4,59	4,69	5,82	4,63	3,99
Fiscalité							
Produit 4 taxes + compensation part "salaires"	452	483	495	497	564	508	314
Potentiel fiscal / population "DGF"	378	444	484	517	557	487	466
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3)	76,9%	75,9%	76,8%	75,9%	77,2%	76,5%	66,5%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	92,3%	89,0%	83,8%	86,6%	85,0%	86,5%	82,2%
Produit 4 taxes com. / produit com. + gpmt	81,2%	80,3%	85,2%	83,5%	85,4%	83,4%	72,7%

* Hors gestion active de la dette

(1) hors travaux en régie, (2) y compris travaux en régie, (3) le CMFP n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un EPCI à TPU.

Évolution 2002/2001 à champ constant : Communes touristiques

	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "touristiques"
Dépenses réelles totales *	- 0,1%	+ 3,4%	- 1,3%	+ 3,5%	+ 7,2%	+ 3,1%
Dépenses réelles de fonctionnement ⁽¹⁾	+ 5,0%	+ 6,9%	+ 4,7%	+ 6,4%	+ 5,0%	+ 5,6%
Charges à caractère général	+ 9,5%	+ 8,4%	+ 7,9%	+ 9,1%	+ 6,1%	+ 7,8%
Charges de personnel	+ 8,7%	+ 7,4%	+ 7,0%	+ 6,8%	+ 6,5%	+ 7,0%
Intérêts de la dette	- 9,5%	- 7,0%	- 8,4%	- 5,1%	- 7,5%	- 7,4%
Dépenses réelles d'investissement ⁽²⁾	- 5,9%	- 1,4%	- 10,3%	- 1,9%	+ 11,3%	- 0,7%
Dépenses d'équipement brut	- 5,4%	+ 0,8%	- 10,0%	- 4,0%	+ 11,0%	- 0,3%
Remboursements de dette *	- 9,9%	- 6,8%	- 5,0%	+ 5,9%	+ 10,3%	- 0,5%
Recettes réelles de fonctionnement	+ 5,7%	+ 5,1%	+ 4,6%	+ 5,8%	+ 4,2%	+ 4,9%
Impôts et taxes	+ 4,1%	+ 4,1%	+ 6,3%	+ 3,9%	+ 4,3%	+ 4,6%
à législation part "salaires" constante	+ 4,9%	+ 5,5%	+ 8,1%	+ 6,5%	+ 6,4%	+ 6,5%
Dotations et participations	+ 4,7%	+ 4,2%	+ 2,5%	+ 5,5%	+ 2,6%	+ 3,6%
Recettes réelles d'investissement *	- 5,2%	+ 2,8%	- 10,6%	+ 9,7%	+ 23,2%	+ 4,9%
Dotations et subventions d'investissement	- 2,0%	+ 2,0%	- 8,9%	+ 18,9%	+ 38,7%	+ 8,7%
Emprunts *	- 10,1%	- 14,2%	- 5,0%	+ 3,0%	+ 15,2%	- 1,1%
Épargne brute	+ 7,8%	- 0,7%	+ 4,3%	+ 3,2%	+ 0,3%	+ 2,0%
Encours de la dette au 31/12	- 4,7%	- 2,0%	- 0,4%	+ 0,1%	+ 1,0%	- 0,6%

(1) hors travaux en régie / (2) y compris travaux en régie

* Hors gestion active de la dette

Les communes touristiques de moins de 10 000 habitants représentent un **volume budgétaire** important (**4,7 milliards d'euros**) soit 15,7% de l'ensemble du volume budgétaire de métropole alors qu'elles représentent seulement 6,0% du nombre de communes de moins de 10 000 habitants.

Le niveau de **dépenses totales par habitant** est bien plus élevé que pour les autres communes de métropole (+70% en moyenne). L'écart est d'autant plus fort que la commune appartient à une strate à faible population. Ces dépenses totales augmentent (+3,1%), cette tendance est plus forte que celle de l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants de métropole (+1,7%).

Les **dépenses de fonctionnement** des communes touristiques progressent de façon aussi importante que celles des communes métropolitaine (+5,6%). Les **dépenses de personnel** des communes touristiques augmentent de +7,0% alors que le montant des **intérêts de la dette** diminue de -7,4%.

La part des frais de personnel est moins importante pour les communes touristiques (41,4%) que pour l'ensemble des communes de métropole (43,4%).

Par contre le poids des intérêts de la dette dans les dépenses de fonctionnement est plus élevé dans les communes touristiques que dans les communes de métropole. Il est lié au montant particulièrement élevé de l'**encours de la dette** (1 222 euros par habitant). Ce dernier représente entre 0,86 et 0,98 année de recettes de fonctionnement en fonction de la strate, contre une moyenne en métropole qui varie entre 0,58 et 0,87.

En 2002, le **stock de dette** moyen diminue faiblement pour les communes touristiques (-0,6%).

Les **recettes de fonctionnement** sont plus dynamiques en 2002 (+4,9%), le poste des impôts et taxes progressent fortement (+4,6%) ainsi que le poste des dotations (+3,6%). Les communes touristiques affichent une **pression fiscale** plus forte que la moyenne nationale.

Le dynamisme des recettes de fonctionnement et la chute des intérêts de la dette entraîne une amélioration du niveau de l'**épargne** (+2,0%) pour les communes touristiques ; cette tendance est inversée pour l'ensemble des communes de métropole.

Les **dépenses réelles d'investissement** des communes touristiques diminuent légèrement (-0,7%) ; la tendance pour les **dépenses d'équipement brut** est la même (-0,3%) alors que pour la chute est importante pour l'ensemble des communes de métropole (-6,4%).

Les **recettes réelles d'investissement** sont elles aussi beaucoup plus dynamiques qu'en métropole +4,9% contre +0,3%). Les **emprunts** diminuent en moyenne de -1,1% en 2002, cette diminution est la plus importante pour les communes de moins de 500 habitants (-10,1%).

Ensemble des communes touristiques du littoral en 2002

	montants en euros par habitant					Ensemble communes "touristiques du littoral"	Rappel moyenne des communes de métropole
	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants		
Nombre total de communes	66	183	116	55	71	491	35 691
Population RP 1999	18 095	210 099	313 661	223 956	490 032	1 255 843	30 421 851
Dépenses réelles totales *	1 829	1 439	1 446	1 563	2 002	1 690	984
Recettes réelles totales *	1 781	1 462	1 477	1 579	2 018	1 710	996
Dépenses réelles de fonctionnement (1)	1 116	915	951	1 073	1 269	1 094	624
- dont charges à caractère général	31,1%	29,4%	27,6%	27,5%	26,7%	27,5%	28,6%
- dont charges de personnel	39,9%	44,6%	44,7%	45,2%	47,0%	45,8%	43,4%
- dont intérêt de la dette	4,6%	5,5%	5,7%	5,9%	5,6%	5,7%	5,4%
- dont autres charges de gestion courante	22,8%	19,0%	20,2%	17,1%	17,7%	18,4%	20,7%
<i>dont subventions d'équipement</i>	<i>(1,7%)</i>	<i>(1,1%)</i>	<i>(1,1%)</i>	<i>(0,8%)</i>	<i>(0,7%)</i>	<i>(0,9%)</i>	<i>(0,9%)</i>
- dont autres	1,6%	1,5%	1,9%	4,3%	2,9%	2,7%	1,9%
Part des travaux en régie dans les dépenses	0,1%	0,5%	0,7%	0,5%	1,5%	1,0%	0,5%
Recettes réelles de fonctionnement	1 344	1 157	1 173	1 313	1 510	1 330	782
- dont ventes, produits et prestations	10,7%	6,9%	5,2%	5,9%	6,4%	6,2%	5,7%
- dont dotations et participations	40,0%	34,9%	33,5%	31,4%	25,8%	30,0%	35,1%
<i>dont DGF</i>	<i>(25,9%)</i>	<i>(24,5%)</i>	<i>(23,5%)</i>	<i>(19,5%)</i>	<i>(17,3%)</i>	<i>(20,2%)</i>	<i>(20,2%)</i>
<i>dont attributions de péréquation et de compensation</i>	<i>(9,1%)</i>	<i>(6,7%)</i>	<i>(7,5%)</i>	<i>(6,6%)</i>	<i>(5,0%)</i>	<i>(6,1%)</i>	<i>(9,6%)</i>
- dont impôts et taxes	35,8%	45,8%	52,0%	53,8%	59,6%	54,6%	49,0%
<i>dont produit voté 4 taxes</i>	<i>(24,1%)</i>	<i>(33,4%)</i>	<i>(37,6%)</i>	<i>(36,7%)</i>	<i>(36,9%)</i>	<i>(36,3%)</i>	<i>(35,9%)</i>
- dont autres produits courants non financiers	8,9%	6,5%	3,7%	3,6%	3,2%	3,9%	4,3%
- dont autres	4,6%	5,9%	5,7%	5,3%	5,0%	5,3%	5,9%
Epargne brute / RRF	16,9%	20,9%	19,0%	18,2%	16,0%	17,8%	20,2%
Dépenses réelles d'investissement *(2)	713	523	496	489	734	596	360
- dont remboursements de dette *	14,4%	23,7%	26,0%	28,3%	30,0%	27,7%	24,1%
- dont dépenses d'équipement brut	84,5%	74,1%	73,0%	70,7%	68,8%	71,0%	72,9%
- dont autres	1,0%	2,2%	1,1%	1,0%	1,2%	1,3%	3,0%
Recettes réelles d'investissement *	436	305	304	267	509	380	214
- dont dotations et subventions	76,2%	54,3%	50,5%	52,8%	45,4%	49,0%	52,3%
- dont emprunts	21,9%	38,3%	46,5%	43,3%	49,1%	45,9%	38,6%
- dont autres	1,9%	7,4%	3,0%	3,9%	5,5%	5,0%	9,1%
Encours de dette au 31/12/2002							
- par habitant	911	857	1 000	1 096	1 408	1 152	631
- sur recettes réelles de fonctionnement	0,68	0,74	0,85	0,83	0,93	0,87	0,81
- sur épargne brute	4,00	3,55	4,49	4,57	5,84	4,88	3,99
Fiscalité							
Produit 4 taxes + compensation part "salaires"	353	411	473	524	602	521	314
Potentiel fiscal / population "DGF"	395	417	422	510	530	477	466
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3)	52,5%	59,7%	70,2%	71,1%	76,5%	70,6%	66,5%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	65,6%	70,1%	78,8%	85,4%	84,4%	80,8%	82,2%
Produit 4 taxes com. / produit com. + gpmt	78,0%	84,4%	88,2%	81,8%	87,1%	85,9%	72,7%

* Hors gestion active de la dette

(1) hors travaux en régie, (2) y compris travaux en régie, (3) le CMPF n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un EPCI à TPU.

Évolution 2002/2001 à champ constant : Communes touristiques du littoral

	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "touristiques du littoral"
Dépenses réelles totales *	+ 3,2%	+ 5,2%	- 0,1%	+ 2,8%	+ 11,7%	+ 6,5%
Dépenses réelles de fonctionnement ⁽¹⁾	+ 7,2%	+ 5,6%	+ 6,0%	+ 7,1%	+ 5,6%	+ 5,9%
Charges à caractère général	+ 8,9%	+ 7,3%	+ 7,4%	+ 9,5%	+ 5,9%	+ 7,0%
Charges de personnel	+ 7,8%	+ 7,2%	+ 7,1%	+ 7,1%	+ 6,5%	+ 6,8%
Intérêts de la dette	- 6,5%	- 2,8%	- 6,8%	- 1,8%	- 4,7%	- 4,5%
Dépenses réelles d'investissement ^{*(2)}	- 2,6%	+ 4,6%	- 10,1%	- 5,6%	+ 24,2%	+ 7,5%
Dépenses d'équipement brut	- 2,9%	+ 0,0%	- 10,3%	- 9,2%	+ 23,6%	+ 5,4%
Remboursements de dette *	- 5,3%	+ 14,0%	- 3,0%	+ 5,3%	+ 27,8%	+ 15,1%
Recettes réelles de fonctionnement	+ 3,8%	+ 4,7%	+ 5,3%	+ 6,6%	+ 5,0%	+ 5,2%
Impôts et taxes	+ 8,5%	+ 4,6%	+ 7,0%	+ 5,1%	+ 4,7%	+ 5,3%
<i>à législation part "salaires" constante</i>	<i>+ 9,4%</i>	<i>+ 5,5%</i>	<i>+ 8,1%</i>	<i>+ 7,6%</i>	<i>+ 6,2%</i>	<i>+ 6,8%</i>
Dotations et participations	+ 3,3%	+ 4,9%	+ 2,9%	+ 4,8%	+ 2,7%	+ 3,5%
Recettes réelles d'investissement *	- 9,1%	+ 8,1%	- 10,9%	+ 0,2%	+ 49,7%	+ 18,9%
Dotations et subventions d'investissement	- 0,1%	- 2,7%	- 15,2%	+ 15,9%	+ 78,9%	+ 23,9%
Emprunts *	- 29,6%	+ 11,5%	- 0,7%	- 11,9%	+ 34,7%	+ 15,8%
Épargne brute	- 10,2%	+ 1,4%	+ 2,7%	+ 3,9%	+ 1,9%	+ 2,1%
Encours de la dette au 31/12	- 0,8%	- 0,8%	+ 1,3%	- 0,6%	+ 2,6%	+ 1,3%

(1) hors travaux en régie / (2) y compris travaux en régie

* Hors gestion active de la dette

Les **communes touristiques du littoral** sont de taille plus importante que la moyenne (2 559 habitants contre 852 pour l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants). Elles représentent 4,1% de la population.

Ces communes ont un **volume budgétaire de 2,1 milliard d'euros** qui représente 1 690 euros par habitant, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne (984 euros par habitant). Cette importance des dépenses engagées se retrouvent avant tout en section de fonctionnement (69,5% du budget) mais aussi en investissement.

En section de fonctionnement, on retrouve les tendances d'ensemble des communes touristiques ; les **dépenses de fonctionnement** sont très dynamiques (+5,9%). Les **recettes de fonctionnement** connaissent une croissance aussi rapide (+5,2%) d'où une augmentation de **l'épargne brute** pour les communes touristiques du littoral (+2,1%).

Les **dépenses d'équipement** progressent en 2002 (+5,4%) elles s'élèvent en moyenne à 423 euros par habitant et sont très fortement supérieures à celles de l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants de métropole (262 euros par habitant).

Les **remboursements d'emprunts** connaissent une forte progression de +15,1%.

Les **recettes d'investissement** augmentent fortement en 2002 (+18,9%) par le biais des dotations et subventions d'investissements (+23,9% en moyenne). Cette progression est la plus importante pour les communes de 5 000 à 10 000 habitants.

L'**endettement** de ces communes est élevé (1 152 euros par habitant en moyenne) il est lui aussi largement supérieur aux moyennes de l'ensemble des communes de métropole. Il progresse légèrement en 2002 (+1,3%) et surtout, il est proportionné au niveau des recettes : l'encours de dette à long et moyen terme représente 0,87 année de recettes, soit légèrement supérieur à la moyenne d'ensemble (0,81).

Ensemble des communes "supports stations de sports d'hiver" en 2002

	montants en euros par habitant							
	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "stations de sports d'hiver"	Rappel moyenne des communes de métropole	
Nombre total de communes	128	138	28	6	8	308	35 691	
Population RP 1999	34 466	131 278	74 201	24 799	56 078	320 822	30 421 851	
Dépenses réelles totales *	3 636	3 744	2 917	2 581	2 093	3 163	984	
Recettes réelles totales *	3 860	3 818	2 943	2 588	2 143	3 232	996	
Dépenses réelles de fonctionnement (1)	1 986	2 170	1 807	1 528	1 359	1 875	624	
- dont charges à caractère général	28,7%	28,8%	27,0%	27,8%	28,5%	28,3%	28,6%	
- dont charges de personnel	25,2%	26,6%	29,3%	34,7%	40,3%	29,3%	43,4%	
- dont intérêt de la dette	8,9%	7,3%	8,6%	7,0%	6,9%	7,7%	5,4%	
- dont autres charges de gestion courante <i>dont subventions d'équipement</i>	32,7% (1,6%)	29,8% (2,4%)	32,9% (0,9%)	26,2% (0,9%)	21,0% (1,6%)	29,5% (1,8%)	20,7% (0,9%)	
- dont autres	4,5%	7,5%	2,2%	4,3%	3,2%	5,2%	1,9%	
Part des travaux en régie dans les dépenses	0,2%	0,3%	0,4%	0,2%	0,7%	0,4%	0,5%	
Recettes réelles de fonctionnement	2 766	2 787	2 346	2 045	1 756	2 445	782	
- dont ventes, produits et prestations	8,6%	7,7%	6,1%	4,6%	6,7%	7,1%	5,7%	
- dont dotations et participations <i>dont DGF</i>	31,2% (19,1%)	26,6% (18,8%)	27,3% (18,0%)	27,1% (17,6%)	26,0% (15,4%)	27,3% (18,1%)	35,1% (20,2%)	
<i>dont attributions de péréquation et de compensation</i>	(8,1%)	(5,2%)	(6,7%)	(6,9%)	(6,1%)	(6,1%)	(9,6%)	
- dont impôts et taxes <i>dont produit voté 4 taxes</i>	41,6% (34,8%)	48,6% (36,8%)	56,0% (41,2%)	59,3% (41,7%)	58,9% (36,5%)	51,4% (37,8%)	49,0% (35,9%)	
- dont autres produits courants non financiers	10,1%	9,5%	7,9%	4,5%	3,9%	8,2%	4,3%	
- dont autres	8,4%	7,6%	2,7%	4,5%	4,5%	6,0%	5,9%	
Epargne brute / RRF	28,2%	22,1%	23,0%	25,3%	22,6%	23,3%	20,2%	
Dépenses réelles d'investissement *(2)	1 650	1 573	1 110	1 053	734	1 287	360	
- dont remboursements de dette *	30,0%	27,6%	31,9%	19,4%	27,1%	28,2%	24,1%	
- dont dépenses d'équipement brut	61,7%	68,8%	62,9%	76,9%	72,2%	67,5%	72,9%	
- dont autres	8,3%	3,6%	5,2%	3,8%	0,7%	4,3%	3,0%	
Recettes réelles d'investissement *	1 093	1 030	597	542	387	787	214	
- dont dotations et subventions	48,5%	40,0%	36,8%	30,3%	40,7%	40,2%	52,3%	
- dont emprunts	29,5%	36,9%	53,6%	66,2%	54,4%	41,8%	38,6%	
- dont autres	21,9%	23,2%	9,6%	3,5%	4,9%	18,0%	9,1%	
Encours de dette au 31/12/2002								
- par habitant	3 159	2 840	2 886	2 332	1 820	2 667	631	
- sur recettes réelles de fonctionnement	1,14	1,02	1,23	1,14	1,04	1,09	0,81	
- sur épargne brute	4,05	4,60	5,36	4,50	4,59	4,68	3,99	
Fiscalité								
Produit 4 taxes + compensation part "salaires"	1 006	1 099	1 052	926	706	996	314	
Potentiel fiscal / population "DGF"	444	549	623	664	638	569	466	
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3)	99,3%	93,3%	98,5%	93,1%	82,4%	93,7%	66,5%	
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	115,6%	104,1%	102,5%	99,4%	88,1%	102,4%	82,2%	
Produit 4 taxes com. / produit com. + gpmt	85,4%	86,1%	94,4%	93,7%	93,0%	89,2%	72,7%	

* Hors gestion active de la dette

(1) hors travaux en régie, (2) y compris travaux en régie, (3) le CMPF n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un EPCI à TPU.

Évolution 2002/2001 à champ constant : Communes "supports de stations de sports d'hiver"

	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "stations de sports d'hiver"
Dépenses réelles totales *	- 1,9%	+ 4,1%	- 3,5%	+ 13,6%	+ 4,6%	+ 2,2%
Dépenses réelles de fonctionnement ⁽¹⁾	+ 1,1%	+ 9,9%	+ 3,6%	+ 6,4%	+ 2,5%	+ 6,2%
Charges à caractère général	+ 9,7%	+ 10,0%	+ 9,4%	+ 8,1%	+ 8,1%	+ 9,5%
Charges de personnel	+ 7,1%	+ 8,3%	+ 7,5%	+ 7,5%	+ 5,8%	+ 7,5%
Intérêts de la dette	- 11,3%	- 7,5%	- 11,3%	- 16,4%	- 15,2%	- 10,4%
Dépenses réelles d'investissement ⁽²⁾	- 5,2%	- 2,9%	- 13,2%	+ 25,8%	+ 8,8%	- 3,1%
Dépenses d'équipement brut	+ 2,2%	+ 11,8%	- 11,9%	+ 44,4%	+ 9,5%	+ 6,7%
Remboursements de dette *	- 20,1%	- 23,0%	- 9,3%	- 11,3%	+ 8,6%	- 17,0%
Recettes réelles de fonctionnement	+ 7,6%	+ 5,1%	+ 3,3%	+ 5,5%	+ 4,0%	+ 4,9%
Impôts et taxes	+ 3,2%	+ 4,0%	+ 3,6%	+ 5,1%	+ 2,5%	+ 3,7%
à législation part "salaires" constante	+ 3,8%	+ 5,1%	+ 4,9%	+ 6,3%	+ 4,8%	+ 5,0%
Dotations et participations	+ 4,8%	+ 5,0%	+ 7,0%	+ 7,3%	+ 4,8%	+ 5,6%
Recettes réelles d'investissement *	+ 4,1%	+ 3,5%	- 17,5%	+ 188,9%	+ 27,8%	+ 4,2%
Dotations et subventions d'investissement	+ 10,6%	+ 16,2%	+ 6,1%	+ 74,5%	+ 10,0%	+ 14,4%
Emprunts *	+ 14,5%	- 31,3%	- 16,7%	+ 675,6%	+ 46,6%	- 12,2%
Épargne brute	+ 28,4%	- 9,0%	+ 2,4%	+ 2,7%	+ 9,5%	+ 0,6%
Encours de la dette au 31/12	- 5,2%	- 1,9%	- 1,2%	+ 7,1%	+ 0,6%	- 1,3%

(1) hors travaux en régie / (2) y compris travaux en régie

* Hors gestion active de la dette

Les communes "supports de stations de sports d'hiver" représentent une faible part de l'ensemble des communes touristiques de métropole, tant en nombre qu'en population. Leur **poinds financier** est cependant très élevé avec un peu plus de **1,0 milliard d'euros** qui représentent près de 22% de l'ensemble du budget des communes touristiques.

De ce fait, les niveaux en euros par habitant sont très importants, les **dépenses totales** atteignent en effet 3 193 euros par habitant, soit plus de trois fois la moyenne nationale.

Structurellement, les **dépenses de fonctionnement** de ces communes se caractérisent par un poids relativement faible des **dépenses de personnel** (29,3%) et un poids élevé des **intérêts de la dette** (7,7%).

Les budgets sont en fait obérés par un stock de dette à long et moyen terme très important (2 667 euros par habitant soit 1,09 année de recettes de fonctionnement) qui alourdit les annuités y afférant.

En terme d'évolution, les communes "supports de stations de sports d'hiver" connaissent des situations très disparates en fonction des strates de population qui rendent difficiles l'utilisation des croissances moyennes.

On constate une augmentation de +6,2% pour les dépenses de fonctionnement et de +4,9% pour les recettes de fonctionnement.

D'un point de vue fiscal, les communes supports de stations de sports d'hiver disposent d'un **potentiel fiscal** important qu'elles mobilisent assez fortement, le **coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi** (communes et groupements) s'élève à 102,4% (la moyenne nationale est de 82,2%).

L'épargne brute enregistre une légère progression de +0,6% en moyenne, elle est en diminution par rapport à l'exercice précédent.

À l'inverse, les **dépenses d'investissement** diminuent de -3,1% en moyenne. Les **recettes d'investissement** augmentent de +4,2% en moyenne. On constate pour la section d'investissement de forte disparités entre les strates de population.

De même, on observe un **désendettement** moyen des communes de montagne touristiques (-1,3%).

◆ Communes « rurales » / périurbaines / pôles urbains

Ensemble des communes appartenant à l'espace à dominante rurale en 2002

	montants en euros par habitant						Rappel
	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "rurales"	moyenne des communes de métropole
Nombre total de communes	13 099	4 349	633	223	218	18 522	35 691
Population RP 1999	2 631 275	4 046 888	1 643 662	933 529	1 455 257	10 710 611	30 421 851
Dépenses réelles totales *	960	1 000	1 131	1 154	1 336	1 069	984
Recettes réelles totales *	973	1 011	1 150	1 174	1 348	1 083	996
Dépenses réelles de fonctionnement (1)	541	599	718	765	896	658	624
- dont charges à caractère général	30,2%	29,1%	27,8%	27,1%	25,5%	28,2%	28,6%
- dont charges de personnel	33,5%	39,4%	43,4%	46,5%	48,9%	41,4%	43,4%
- dont intérêt de la dette	4,6%	6,0%	6,4%	6,5%	6,4%	5,9%	5,4%
- dont autres charges de gestion courante	30,0%	23,0%	20,7%	17,9%	17,3%	22,5%	20,7%
<i>dont subventions d'équipement</i>	<i>(1,2%)</i>	<i>(1,3%)</i>	<i>(1,0%)</i>	<i>(0,9%)</i>	<i>(0,9%)</i>	<i>(1,1%)</i>	<i>(0,9%)</i>
- dont autres	1,7%	2,4%	1,7%	2,0%	2,0%	2,0%	1,9%
Part des travaux en régie dans les dépenses	0,2%	0,4%	0,6%	1,0%	1,3%	0,6%	0,5%
Recettes réelles de fonctionnement	717	769	905	943	1 071	833	782
- dont ventes, produits et prestations	7,1%	5,9%	5,4%	5,0%	5,6%	5,9%	5,7%
- dont dotations et participations	41,4%	37,5%	35,8%	35,8%	33,3%	37,1%	35,1%
<i>dont DGF</i>	<i>(26,6%)</i>	<i>(23,0%)</i>	<i>(21,1%)</i>	<i>(19,2%)</i>	<i>(18,2%)</i>	<i>(22,2%)</i>	<i>(20,2%)</i>
<i>dont attributions de péréquation et de compensation</i>	<i>(9,4%)</i>	<i>(10,0%)</i>	<i>(10,6%)</i>	<i>(10,8%)</i>	<i>(10,5%)</i>	<i>(10,1%)</i>	<i>(9,6%)</i>
- dont impôts et taxes	36,1%	43,4%	48,2%	49,4%	52,8%	44,9%	49,0%
<i>dont produit voté 4 taxes</i>	<i>(28,8%)</i>	<i>(34,6%)</i>	<i>(37,3%)</i>	<i>(36,6%)</i>	<i>(39,9%)</i>	<i>(34,9%)</i>	<i>(35,9%)</i>
- dont autres produits courants non financiers	8,7%	6,8%	4,9%	3,6%	3,1%	5,9%	4,3%
- dont autres	6,7%	6,4%	5,6%	6,2%	5,3%	6,1%	5,9%
Épargne brute / RRF	24,6%	22,1%	20,6%	18,9%	16,4%	21,1%	20,2%
Dépenses réelles d'investissement *(2)	419	401	413	389	440	412	360
- dont remboursements de dette *	16,9%	23,2%	28,1%	31,7%	35,4%	24,9%	24,1%
- dont dépenses d'équipement brut	78,9%	73,5%	69,2%	66,1%	63,1%	72,1%	72,9%
- dont autres	4,2%	3,3%	2,7%	2,2%	1,5%	3,1%	3,0%
Recettes réelles d'investissement *	255	242	246	231	276	250	214
- dont dotations et subventions	63,8%	52,5%	47,9%	45,0%	38,5%	52,0%	52,3%
- dont emprunts	25,7%	35,0%	44,1%	46,9%	53,6%	37,8%	38,6%
- dont autres	10,5%	12,4%	8,0%	8,1%	7,9%	10,3%	9,1%
Encours de dette au 31/12/2002							
- par habitant	459	657	858	928	1 103	723	631
- sur recettes réelles de fonctionnement	0,64	0,85	0,95	0,98	1,03	0,87	0,81
- sur épargne brute	2,61	3,86	4,59	5,20	6,28	4,12	3,99
Fiscalité							
Produit 4 taxes + compensation part "salaires"	218	291	376	391	479	320	314
Potentiel fiscal / population "DGF"	311	398	483	535	558	422	466
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3)	58,8%	65,8%	71,4%	72,9%	79,6%	68,2%	66,5%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	75,5%	79,7%	81,4%	86,3%	90,0%	81,6%	82,2%
Produit 4 taxes com. / produit com. + gpmt	77,3%	78,0%	81,1%	74,8%	82,6%	79,0%	72,7%

* Hors gestion active de la dette

(1) hors travaux en régie, (2) y compris travaux en régie, (3) le CPMF n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un EPCI à TPU.

Évolution 2002/2001 à champ constant : Communes appartenant à l'espace à dominante rurale

	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "rurales"
Dépenses réelles totales *	+ 1,6%	+ 0,9%	+ 0,3%	- 0,4%	+ 0,0%	+ 0,7%
Dépenses réelles de fonctionnement ⁽¹⁾	+ 5,2%	+ 5,5%	+ 4,5%	+ 4,6%	+ 3,2%	+ 4,8%
Charges à caractère général	+ 4,8%	+ 7,6%	+ 7,5%	+ 8,1%	+ 4,3%	+ 6,4%
Charges de personnel	+ 9,2%	+ 7,9%	+ 6,6%	+ 5,7%	+ 5,4%	+ 7,0%
Intérêts de la dette	- 4,9%	- 6,5%	- 8,0%	- 8,0%	- 6,4%	- 6,7%
Dépenses réelles d'investissement ⁽²⁾	- 2,7%	- 5,2%	- 6,3%	- 9,0%	- 5,9%	- 5,2%
Dépenses d'équipement brut	- 4,2%	- 6,2%	- 9,4%	- 12,4%	- 9,5%	- 7,1%
Remboursements de dette *	+ 0,6%	- 3,4%	+ 3,0%	- 1,8%	+ 3,2%	- 0,1%
Recettes réelles de fonctionnement	+ 2,8%	+ 3,0%	+ 3,0%	+ 3,4%	+ 2,4%	+ 2,9%
Impôts et taxes	+ 3,1%	+ 3,1%	+ 2,7%	+ 2,3%	+ 1,8%	+ 2,7%
<i>à législation part "salaires" constante</i>	<i>+ 4,1%</i>	<i>+ 5,5%</i>	<i>+ 5,6%</i>	<i>+ 6,0%</i>	<i>+ 5,1%</i>	<i>+ 5,3%</i>
Dotations et participations	+ 2,0%	+ 2,4%	+ 3,8%	+ 4,1%	+ 4,5%	+ 3,0%
Recettes réelles d'investissement *	+ 0,7%	- 1,9%	- 1,0%	- 0,6%	- 5,2%	- 1,6%
Dotations et subventions d'investissement	- 2,0%	- 2,6%	- 0,1%	+ 11,7%	- 3,6%	- 1,3%
Emprunts *	+ 5,4%	- 8,7%	+ 1,0%	- 5,2%	- 4,7%	- 3,7%
Épargne brute	- 4,0%	- 5,0%	- 2,3%	- 1,4%	- 1,8%	- 3,6%
Encours de la dette au 31/12	- 1,1%	- 1,3%	- 0,9%	- 1,6%	- 0,7%	- 1,1%

(1) hors travaux en régie / (2) y compris travaux en régie

* Hors gestion active de la dette

Les communes appartenant à l'espace à dominante rurale ont un **volume budgétaire** en euros par habitant supérieur à la moyenne quelle que soit la strate de population considérée.

Le volume total des dépenses de ces communes s'élève à **11,4 milliards d'euros** et représente 38,1% du volume budgétaire des communes de moins de 10 000 habitants en 2002.

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent fortement (+4,8%) alors que les recettes de fonctionnement progressent de façon plus modérée (+2,9%) ; on constate donc pour les communes appartenant à l'espace à dominante rurale une diminution de l'**épargne brute** en 2002 (-3,6%).

En 2002, les communes « rurales » voient leurs **dépenses et recettes d'investissement** diminuer selon un rythme différent (respectivement -5,2% et -1,6%). Les **dépenses d'équipement brut** chutent, la baisse est de -7,1% en 2002. Avec 297 euros par habitant, le niveau des dépenses d'investissement direct des communes « rurales » est plus élevé qu'en milieu urbain (+13,4% en moyenne toutes strates confondues).

Ces communes ont par ailleurs un niveau **d'encours de la dette** important : près de 15% plus élevé en euros par habitant que la moyenne nationale. Cet encours diminue faiblement en 2002 (-1,1%).

L'activité financière de ces communes tend à démontrer qu'elles doivent faire face, en raison de leur isolement géographique et économique, à des **charges** élevées et difficilement compressibles.

Parallèlement, elles disposent d'un **potentiel fiscal** par habitant très inférieur à celui des communes appartenant à un pôle urbain, elles sont donc amenées à le mobiliser de manière plus forte.

Ensemble des communes appartenant à un pôle urbain en 2002

	montants en euros par habitant						Rappel
	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "pôles urbains"	moyenne des communes de métropole
Nombre total de communes	88	809	499	317	559	2 272	35 691
Population RP 1999	33 548	985 134	1 339 066	1 329 560	3 974 248	7 661 556	30 421 851
Dépenses réelles totales *	734	831	929	1 034	1 191	1 070	984
Recettes réelles totales *	782	848	939	1 036	1 207	1 082	996
Dépenses réelles de fonctionnement (1)	427	506	597	698	829	722	624
- dont charges à caractère général	30,8%	30,0%	30,2%	28,5%	27,5%	28,3%	28,6%
- dont charges de personnel	36,6%	41,7%	44,4%	46,1%	50,5%	48,0%	43,4%
- dont intérêt de la dette	3,7%	5,3%	5,3%	5,0%	5,1%	5,1%	5,4%
- dont autres charges de gestion courante	26,8%	20,9%	18,0%	17,0%	15,1%	16,4%	20,7%
<i>dont subventions d'équipement</i>	<i>(1,1%)</i>	<i>(0,9%)</i>	<i>(0,6%)</i>	<i>(0,5%)</i>	<i>(0,6%)</i>	<i>(0,6%)</i>	<i>(0,9%)</i>
- dont autres	2,1%	2,2%	2,1%	3,5%	1,9%	2,2%	1,9%
Part des travaux en régie dans les dépenses	0,2%	0,3%	0,5%	0,5%	0,6%	0,6%	0,5%
Recettes réelles de fonctionnement	573	656	754	856	999	885	782
- dont ventes, produits et prestations	5,3%	4,8%	4,6%	5,0%	5,3%	5,1%	5,7%
- dont dotations et participations	33,6%	32,4%	31,9%	30,9%	30,9%	31,2%	35,1%
<i>dont DGF</i>	<i>(19,8%)</i>	<i>(18,1%)</i>	<i>(17,1%)</i>	<i>(16,9%)</i>	<i>(16,3%)</i>	<i>(16,7%)</i>	<i>(20,2%)</i>
<i>dont attributions de péréquation et de compensation</i>	<i>(8,4%)</i>	<i>(9,4%)</i>	<i>(9,1%)</i>	<i>(7,9%)</i>	<i>(8,2%)</i>	<i>(8,4%)</i>	<i>(9,6%)</i>
- dont impôts et taxes	47,7%	53,3%	55,3%	56,6%	56,4%	56,0%	49,0%
<i>dont produit voté 4 taxes</i>	<i>(34,8%)</i>	<i>(38,7%)</i>	<i>(38,2%)</i>	<i>(36,3%)</i>	<i>(36,9%)</i>	<i>(37,2%)</i>	<i>(35,9%)</i>
- dont autres produits courants non financiers	5,6%	3,7%	2,7%	2,4%	2,2%	2,5%	4,3%
- dont autres	7,8%	5,9%	5,5%	5,1%	5,1%	5,2%	5,9%
Épargne brute / RRF	25,6%	22,8%	20,9%	18,5%	17,0%	18,4%	20,2%
Dépenses réelles d'investissement *(2)	307	325	332	337	363	348	360
- dont remboursements de dette *	14,6%	20,9%	23,3%	24,6%	29,5%	26,5%	24,1%
- dont dépenses d'équipement brut	77,9%	76,4%	73,7%	70,6%	67,6%	70,2%	72,9%
- dont autres	7,5%	2,7%	3,0%	4,8%	3,0%	3,2%	3,0%
Recettes réelles d'investissement *	209	192	184	180	208	197	214
- dont dotations et subventions	59,9%	53,4%	50,3%	48,3%	42,5%	46,1%	52,3%
- dont emprunts	24,5%	36,9%	41,7%	41,5%	49,5%	45,2%	38,6%
- dont autres	15,6%	9,7%	8,0%	10,3%	8,1%	8,6%	9,1%
Encours de dette au 31/12/2002							
- par habitant	313	496	581	651	807	698	631
- sur recettes réelles de fonctionnement	0,55	0,76	0,77	0,76	0,81	0,79	0,81
- sur épargne brute	2,14	3,31	3,68	4,12	4,76	4,29	3,99
Fiscalité							
Produit 4 taxes + compensation part "salaires"	235	292	338	361	428	382	314
Potentiel fiscal / population "DGF"	474	531	609	607	669	629	466
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3)	51,7%	58,1%	59,2%	69,6%	72,7%	67,8%	66,5%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	69,9%	74,7%	79,7%	86,1%	93,9%	88,0%	82,2%
Produit 4 taxes com. / produit com. + gpmt	62,0%	65,3%	61,7%	62,2%	61,7%	62,1%	72,7%

* Hors gestion active de la dette

(1) hors travaux en régie, (2) y compris travaux en régie, (3) le CMPF n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un EPCI à TPU.

Évolution 2002/2001 à champ constant : Communes appartenant à un pôle urbain

	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "pôles urbains"
Dépenses réelles totales *	- 3,8%	+ 2,0%	+ 3,1%	+ 4,0%	+ 1,8%	+ 2,3%
Dépenses réelles de fonctionnement ⁽¹⁾	+ 9,6%	+ 6,7%	+ 6,6%	+ 6,8%	+ 4,3%	+ 5,2%
Charges à caractère général	+ 11,5%	+ 10,9%	+ 9,3%	+ 9,3%	+ 6,6%	+ 7,9%
Charges de personnel	+ 13,7%	+ 9,0%	+ 7,8%	+ 7,5%	+ 6,3%	+ 6,9%
Intérêts de la dette	- 1,5%	- 4,5%	- 6,5%	- 7,7%	- 7,2%	- 6,9%
Dépenses réelles d'investissement ⁽²⁾	- 17,7%	- 4,7%	- 2,6%	- 1,3%	- 3,5%	- 3,2%
Dépenses d'équipement brut	- 15,9%	- 5,7%	- 2,7%	- 2,1%	- 6,8%	- 5,3%
Remboursements de dette *	- 38,2%	+ 1,0%	- 3,1%	- 5,5%	+ 5,5%	+ 1,8%
Recettes réelles de fonctionnement	+ 9,6%	+ 4,3%	+ 4,0%	+ 3,2%	+ 3,4%	+ 3,6%
Impôts et taxes	+ 7,2%	+ 4,8%	+ 5,0%	+ 4,9%	+ 3,8%	+ 4,2%
à législation part "salaires" constante	+ 16,0%	+ 10,4%	+ 12,3%	+ 11,0%	+ 10,1%	+ 10,6%
Dotations et participations	+ 4,5%	+ 4,1%	+ 2,0%	+ 0,1%	+ 2,9%	+ 2,4%
Recettes réelles d'investissement *	- 9,1%	- 0,4%	+ 4,8%	+ 7,5%	+ 1,3%	+ 2,5%
Dotations et subventions d'investissement	+ 12,6%	- 2,9%	+ 0,6%	+ 4,5%	+ 1,9%	+ 1,4%
Emprunts *	- 29,5%	+ 1,7%	+ 17,4%	+ 11,1%	+ 5,7%	+ 7,5%
Épargne brute	+ 9,8%	- 3,2%	- 4,7%	- 10,0%	- 0,6%	- 3,2%
Encours de la dette au 31/12	+ 2,0%	+ 0,6%	- 0,0%	- 0,8%	- 0,5%	- 0,3%

(1) hors travaux en régie / (2) y compris travaux en régie

* Hors gestion active de la dette

Les communes appartenant à un pôle urbain sont logiquement des communes relativement peuplées. Elles sont donc peu nombreuses parmi les communes de moins de 10 000 habitants (6,4 %) mais regroupent plus du quart de la population totale.

Comme pour les communes « rurales », cette **répartition démographique particulière** influe sur le niveau moyen des ratios financiers. Ces derniers ont des caractéristiques liées à l'appartenance au milieu urbain qui se conjuguent aux effets d'une population moyenne élevée (3 373 habitants).

Les plus grandes strates pèsent plus sur la moyenne des pôles urbains que pour l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants.

Le lecteur est donc invité à privilégier au maximum les comparaisons par strates plutôt que pour l'ensemble.

Les pôles urbains ont un **niveau budgétaire** en euros par habitant relativement proche de la moyenne, sauf pour les plus petites communes dont le niveau est nettement plus faible.

L'ensemble des communes appartenant à un pôle urbain représente en 2002 un volume de dépenses totales de **8,2 milliards d'euros**, soit un peu plus du quart de l'ensemble des dépenses des communes de moins de 10 000 habitants. Ces communes suivent les grandes tendances relevées dans la première partie du guide.

On remarque que la baisse de l'**épargne** des « pôles urbains » est différente selon la strate de population dans laquelle la commune se trouve : les communes de moins de 500 habitants voient leur niveau d'épargne augmenter +9,8% alors que pour les autres strates de population, le niveau de l'épargne diminue.

Ensemble des communes périurbaines en 2002

	montants en euros par habitant					Ensemble communes "périurbaines"	Rappel moyenne des communes de métropole
	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants		
Nombre total de communes	7 849	5 737	855	261	198	14 900	35 691
Population RP 1999	1 993 229	5 456 010	2 220 007	1 080 895	1 299 543	12 049 684	30 421 851
Dépenses réelles totales *	752	775	920	1 015	1 135	858	984
Recettes réelles totales *	758	785	933	1 032	1 147	869	996
Dépenses réelles de fonctionnement (1)	438	472	573	668	753	533	624
- dont charges à caractère général	29,8%	29,4%	30,2%	28,8%	28,0%	29,4%	28,6%
- dont charges de personnel	32,0%	40,0%	43,5%	45,1%	47,9%	41,4%	43,4%
- dont intérêt de la dette	3,8%	5,1%	5,8%	6,0%	5,6%	5,3%	5,4%
- dont autres charges de gestion courante	33,0%	23,9%	19,0%	18,4%	17,1%	22,5%	20,7%
<i>dont subventions d'équipement</i>	<i>(1,5%)</i>	<i>(0,9%)</i>	<i>(0,7%)</i>	<i>(0,6%)</i>	<i>(0,6%)</i>	<i>(0,9%)</i>	<i>(0,9%)</i>
- dont autres	1,4%	1,5%	1,5%	1,6%	1,4%	1,5%	1,9%
Part des travaux en régie dans les dépenses	0,2%	0,4%	0,5%	0,6%	0,6%	0,4%	0,5%
Recettes réelles de fonctionnement	567	601	730	831	918	674	782
- dont ventes, produits et prestations	7,1%	6,1%	5,3%	5,7%	5,5%	6,0%	5,7%
- dont dotations et participations	40,3%	37,3%	35,2%	32,6%	33,2%	36,2%	35,1%
<i>dont DGF</i>	<i>(24,0%)</i>	<i>(22,1%)</i>	<i>(20,3%)</i>	<i>(18,1%)</i>	<i>(18,1%)</i>	<i>(21,0%)</i>	<i>(20,2%)</i>
<i>dont attributions de péréquation et de compensation</i>	<i>(10,5%)</i>	<i>(10,4%)</i>	<i>(9,8%)</i>	<i>(9,2%)</i>	<i>(8,9%)</i>	<i>(9,9%)</i>	<i>(9,6%)</i>
- dont impôts et taxes	39,0%	45,7%	49,6%	52,8%	53,8%	47,5%	49,0%
<i>dont produit voté 4 taxes</i>	<i>(30,1%)</i>	<i>(35,7%)</i>	<i>(37,3%)</i>	<i>(39,4%)</i>	<i>(37,0%)</i>	<i>(35,8%)</i>	<i>(35,9%)</i>
- dont autres produits courants non financiers	7,1%	4,6%	3,5%	2,8%	2,3%	4,2%	4,3%
- dont autres	6,4%	6,3%	6,5%	6,0%	5,1%	6,1%	5,9%
Épargne brute / RRF	22,8%	21,4%	21,5%	19,7%	18,0%	20,9%	20,2%
Dépenses réelles d'investissement *(2)	314	303	347	348	382	325	360
- dont remboursements de dette *	15,1%	20,7%	23,9%	27,9%	26,2%	21,8%	24,1%
- dont dépenses d'équipement brut	80,9%	76,8%	73,0%	70,1%	71,8%	75,4%	72,9%
- dont autres	4,0%	2,4%	3,1%	2,0%	2,0%	2,7%	3,0%
Recettes réelles d'investissement *	191	185	203	201	229	195	214
- dont dotations et subventions	64,5%	56,9%	50,8%	52,4%	55,0%	56,3%	52,3%
- dont emprunts	25,9%	34,8%	40,8%	39,5%	38,5%	35,4%	38,6%
- dont autres	9,6%	8,3%	8,3%	8,0%	6,5%	8,3%	9,1%
Encours de dette au 31/12/2002							
- par habitant	311	446	618	741	796	520	631
- sur recettes réelles de fonctionnement	0,55	0,74	0,85	0,89	0,87	0,77	0,81
- sur épargne brute	2,41	3,47	3,93	4,53	4,82	3,68	3,99
Fiscalité							
Produit 4 taxes + compensation part "salaires"	181	235	303	366	381	266	314
Potentiel fiscal / population "DGF"	303	379	453	517	508	406	466
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3)	54,7%	59,6%	68,5%	72,0%	79,5%	63,8%	66,5%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	67,8%	72,8%	78,8%	86,6%	91,8%	77,4%	82,2%
Produit 4 taxes com. / produit com. + gpmt	80,0%	78,0%	77,5%	75,4%	75,5%	77,4%	72,7%

* Hors gestion active de la dette

(1) hors travaux en régie, (2) y compris travaux en régie, (3) le CMPF n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un EPCI à TPU.

Évolution 2002/2001 à champ constant : Communes périurbaines

	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "périurbaines"
Dépenses réelles totales *	+ 2,8%	+ 2,2%	+ 2,5%	+ 0,3%	+ 2,9%	+ 2,2%
Dépenses réelles de fonctionnement ⁽¹⁾	+ 7,3%	+ 7,3%	+ 7,0%	+ 6,0%	+ 4,7%	+ 6,7%
Charges à caractère général	+ 7,2%	+ 9,4%	+ 10,4%	+ 8,4%	+ 7,3%	+ 8,9%
Charges de personnel	+ 10,5%	+ 9,0%	+ 8,8%	+ 7,9%	+ 6,7%	+ 8,6%
Intérêts de la dette	- 4,0%	- 4,4%	- 6,3%	- 7,5%	- 4,7%	- 5,2%
Dépenses réelles d'investissement ⁽²⁾	- 2,8%	- 4,9%	- 4,1%	- 9,0%	- 0,6%	- 4,3%
Dépenses d'équipement brut	- 4,2%	- 6,9%	- 7,0%	- 11,3%	- 0,9%	- 6,2%
Remboursements de dette *	+ 5,3%	+ 2,9%	+ 4,4%	- 1,9%	+ 2,1%	+ 2,8%
Recettes réelles de fonctionnement	+ 3,8%	+ 4,4%	+ 5,5%	+ 4,8%	+ 3,1%	+ 4,4%
Impôts et taxes	+ 5,2%	+ 4,8%	+ 6,0%	+ 5,5%	+ 3,9%	+ 5,0%
à législation part "salaires" constante	+ 6,6%	+ 7,8%	+ 9,7%	+ 9,6%	+ 7,9%	+ 8,3%
Dotations et participations	+ 3,5%	+ 3,9%	+ 2,8%	+ 3,8%	+ 3,8%	+ 3,6%
Recettes réelles d'investissement *	- 1,7%	+ 0,2%	+ 0,0%	- 8,2%	+ 8,9%	+ 0,0%
Dotations et subventions d'investissement	- 3,7%	+ 0,4%	- 4,6%	- 0,1%	+ 35,2%	+ 1,9%
Emprunts *	+ 4,2%	+ 0,9%	+ 6,5%	- 18,7%	- 17,2%	- 3,0%
Épargne brute	- 6,3%	- 5,0%	+ 0,2%	+ 0,2%	- 3,8%	- 3,5%
Encours de la dette au 31/12	+ 0,7%	+ 0,3%	+ 0,0%	- 2,3%	- 1,2%	- 0,3%

(1) hors travaux en régie / (2) y compris travaux en régie

* Hors gestion active de la dette

Les communes périurbaines se répartissent à l'intérieur des cinq strates de population d'une façon assez proche de la moyenne.

Les ratios calculés sur la totalité des communes périurbaines peuvent donc plus facilement être comparés à l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants, sans crainte de l'« effet taille » observé pour celles appartenant à un espace à dominante rurale ou pour les pôles urbains.

Les communes périurbaines se caractérisent par un **niveau budgétaire** en euros par habitant bien inférieur à la moyenne (858 euros contre 984 euros par habitant). De plus, il se répercute sur l'ensemble des postes budgétaires. L'influence des pôles urbains auxquels elles se rattachent permet aux communes périurbaines de limiter une partie de leurs charges et investissements (éventuellement par le biais de structures intercommunales).

Avec **10,3 milliards d'euros**, le **volume budgétaire** des communes périurbaines représente 34,5% de celui de l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants pour 39,6 % de la population totale.

En 2002, les communes périurbaines voient leurs dépenses de fonctionnement progresser fortement (+6,7%) alors que les recettes de fonctionnement progressent de façon moins dynamique (+4,4%) ce qui explique une baisse du niveau de **l'épargne brute** (-3,5%).

Les dépenses réelles d'investissement diminuent (-4,3%) ; ce sont les investissements directs qui baissent fortement (-6,2%). Les **recettes réelles d'investissement** sont stables, cependant leur niveau en euros par habitant est inférieur au niveau moyen des communes de métropole.

◆ Communes de montagne non touristiques

Ensemble des communes de montagne non touristiques en 2002

	montants en euros par habitant					Ensemble communes "montagne non touristiques"	Rappel moyenne des communes de métropole
	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants		
Nombre total de communes	3 370	958	103	37	37	4 505	35 691
Population RP 1999	622 166	858 250	266 725	151 330	256 391	2 154 862	30 421 851
Dépenses réelles totales *	1 218	937	954	1 034	1 225	1 061	984
Recettes réelles totales *	1 248	950	978	1 058	1 239	1 081	996
Dépenses réelles de fonctionnement (1)	643	531	559	668	809	609	624
- dont charges à caractère général	31,5%	29,5%	29,9%	27,7%	24,3%	29,2%	28,6%
- dont charges de personnel	33,5%	38,4%	41,9%	44,4%	48,3%	39,3%	43,4%
- dont intérêt de la dette	5,0%	6,4%	6,5%	6,4%	6,7%	6,0%	5,4%
- dont autres charges de gestion courante	28,6%	23,8%	20,6%	19,9%	18,5%	23,7%	20,7%
<i>dont subventions d'équipement</i>	<i>(1,6%)</i>	<i>(1,4%)</i>	<i>(1,0%)</i>	<i>(1,0%)</i>	<i>(0,5%)</i>	<i>(1,2%)</i>	<i>(0,9%)</i>
- dont autres	1,5%	1,9%	1,2%	1,7%	2,2%	1,7%	1,9%
Part des travaux en régie dans les dépenses	0,2%	0,5%	1,0%	0,8%	0,9%	0,5%	0,5%
Recettes réelles de fonctionnement	891	696	732	848	1 001	804	782
- dont ventes, produits et prestations	7,7%	6,4%	5,0%	4,4%	5,1%	6,3%	5,7%
- dont dotations et participations	42,9%	38,5%	34,8%	32,2%	33,0%	38,2%	35,1%
<i>dont DGF</i>	<i>(28,8%)</i>	<i>(23,7%)</i>	<i>(20,1%)</i>	<i>(18,1%)</i>	<i>(17,2%)</i>	<i>(23,6%)</i>	<i>(20,2%)</i>
<i>dont attributions de péréquation et de compensation</i>	<i>(8,5%)</i>	<i>(9,0%)</i>	<i>(9,7%)</i>	<i>(8,9%)</i>	<i>(10,4%)</i>	<i>(9,2%)</i>	<i>(9,6%)</i>
- dont impôts et taxes	32,6%	42,3%	48,8%	53,8%	54,4%	42,6%	49,0%
<i>dont produit voté 4 taxes</i>	<i>(25,3%)</i>	<i>(33,7%)</i>	<i>(36,0%)</i>	<i>(37,0%)</i>	<i>(41,2%)</i>	<i>(32,6%)</i>	<i>(35,9%)</i>
- dont autres produits courants non financiers	9,5%	6,8%	5,2%	3,4%	2,7%	6,6%	4,3%
- dont autres	7,3%	5,9%	6,2%	6,2%	4,9%	6,2%	5,9%
Épargne brute / RRF	27,8%	23,8%	23,7%	21,2%	19,2%	24,2%	20,2%
Dépenses réelles d'investissement *(2)	575	406	396	365	416	452	360
- dont remboursements de dette *	14,9%	21,9%	23,7%	26,3%	33,1%	21,0%	24,1%
- dont dépenses d'équipement brut	82,4%	74,2%	73,0%	70,0%	65,1%	75,9%	72,9%
- dont autres	2,7%	3,9%	3,3%	3,7%	1,8%	3,2%	3,0%
Recettes réelles d'investissement *	357	254	246	210	238	278	214
- dont dotations et subventions	72,2%	55,3%	47,4%	45,0%	48,9%	59,5%	52,3%
- dont emprunts	19,6%	34,1%	45,2%	43,0%	42,9%	31,3%	38,6%
- dont autres	8,3%	10,5%	7,4%	12,0%	8,2%	9,2%	9,1%
Encours de dette au 31/12/2002							
- par habitant	579	637	716	821	1 036	691	631
- sur recettes réelles de fonctionnement	0,65	0,91	0,98	0,97	1,04	0,86	0,81
- sur épargne brute	2,34	3,85	4,12	4,56	5,39	3,55	3,99
Fiscalité							
Produit 4 taxes + compensation part "salaires"	237	261	304	371	477	293	314
Potentiel fiscal / population "DGF"	295	399	523	602	623	417	466
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3)	64,3%	61,7%	60,7%	67,3%	79,3%	65,3%	66,5%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	73,9%	70,9%	71,6%	75,8%	92,0%	75,4%	82,2%
Produit 4 taxes com. / produit com. + gpmt	83,7%	80,0%	72,7%	73,6%	77,7%	78,9%	72,7%

* Hors gestion active de la dette

(1) hors travaux en régie, (2) y compris travaux en régie, (3) le CMPF n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un EPCI à TPU.

Évolution 2002/2001 à champ constant : Communes de montagne non touristiques

	Moins de 500 habitants	De 500 à 2 000 habitants	De 2 000 à 3 500 habitants	De 3 500 à 5 000 habitants	De 5 000 à 10 000 habitants	Ensemble communes "montagne non touristiques"
Dépenses réelles totales *	+ 0,9%	+ 0,6%	+ 1,2%	- 1,2%	- 6,7%	- 0,4%
Dépenses réelles de fonctionnement ⁽¹⁾	+ 5,8%	+ 6,6%	+ 5,5%	+ 6,3%	+ 2,4%	+ 5,5%
Charges à caractère général	+ 6,4%	+ 8,2%	+ 10,0%	+ 6,6%	+ 3,9%	+ 7,1%
Charges de personnel	+ 10,4%	+ 7,9%	+ 7,6%	+ 7,0%	+ 3,8%	+ 7,6%
Intérêts de la dette	- 5,5%	- 6,5%	- 8,4%	- 7,5%	- 10,5%	- 7,3%
Dépenses réelles d'investissement ⁽²⁾	- 4,1%	- 6,2%	- 4,2%	- 12,4%	- 20,5%	- 7,4%
Dépenses d'équipement brut	- 5,4%	- 7,6%	- 3,2%	- 15,8%	- 25,9%	- 8,9%
Remboursements de dette *	+ 6,8%	- 0,9%	- 2,6%	- 8,3%	- 6,3%	- 0,8%
Recettes réelles de fonctionnement	+ 4,7%	+ 3,3%	+ 3,1%	+ 3,6%	+ 2,2%	+ 3,5%
Impôts et taxes	+ 2,4%	+ 3,5%	+ 5,2%	+ 7,4%	- 0,1%	+ 3,1%
à législation part "salaires" constante	+ 3,4%	+ 7,1%	+ 10,7%	+ 13,9%	+ 5,4%	+ 6,9%
Dotations et participations	+ 2,6%	+ 4,7%	+ 1,2%	- 0,9%	+ 6,5%	+ 3,4%
Recettes réelles d'investissement *	- 2,0%	- 4,5%	+ 2,9%	- 4,2%	- 25,8%	- 5,6%
Dotations et subventions d'investissement	- 1,9%	- 9,5%	- 8,7%	- 4,8%	- 9,0%	- 5,9%
Emprunts *	- 9,1%	+ 6,6%	+ 47,3%	+ 4,6%	- 19,7%	+ 2,2%
Épargne brute	+ 1,9%	- 6,0%	- 4,0%	- 5,3%	+ 1,5%	- 2,1%
Encours de la dette au 31/12	- 2,7%	- 0,4%	+ 2,5%	- 0,9%	- 3,3%	- 1,2%

(1) hors travaux en régie / (2) y compris travaux en régie

* Hors gestion active de la dette

Les communes non touristiques de montagne sont à 96% des communes de moins de 2 000 habitants.

Ces communes représentent un **budget total de 2,3 milliards d'euros**.

Le niveau de ces dépenses en euros par habitant est supérieur à celui calculé sur l'ensemble des communes. Cette observation est particulièrement nette pour les plus petites communes (1 218 euros par habitant contre 859 euros par habitant pour les communes de moins de 500 habitants).

Les communes de montagne non touristiques ont notamment un niveau plus élevé de **dépenses d'équipement brut** que l'ensemble des communes de métropole (343 euros par habitant contre 262 euros par habitant). Pour 2002, la chute est de -8,9% en moyenne, elle est beaucoup plus importante pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Les communes non touristiques de montagne affichent un **taux d'épargne** assez élevé et notamment celles de moins de 500 habitants. **L'épargne brute** est en diminution par rapport à 2001 (-2,1%) ; cette moyenne cache des disparités selon les strates de population, l'évolution est positive pour les communes de moins de 500 habitants et celles de plus de 5 000 habitants et négative pour les autres strates de population.

Les communes de montagne non touristiques de moins de 2 000 habitants bénéficient d'un **potentiel fiscal** légèrement inférieur à la moyenne, qu'elles mobilisent assez faiblement par rapport aux autres communes de montagne.

Leur **stock de dette à long et moyen terme**, en euros par habitant ou rapporté aux recettes de fonctionnement, est supérieur à la moyenne mais reste nettement en dessous des niveaux atteints dans les communes touristiques de montagne.

En 2002, l'encours de dette est assez stable pour les communes de montagne non touristiques, il diminue faiblement (-1,2% en moyenne).